

## LA COUR CRIMINELLE INTERNATIONALE

Depuis la 47<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), le Canada joue un rôle majeur dans l'établissement d'une cour criminelle internationale (CCI). Il a par exemple accueilli à Vancouver une réunion internationale d'experts sur cette question.

Un comité spécial, créé par la 49<sup>e</sup> AGNU, a accompli d'importants progrès, tant au point de vue du fond que de la procédure, concernant le statut d'une éventuelle CCI.

À sa 50<sup>e</sup> session, l'AGNU a mis sur pied un comité préparatoire chargé de rédiger le statut en question ainsi qu'un traité. Le comité s'est réuni pendant trois semaines en mars et avril 1996, et pendant trois autres semaines en août 1996. La délégation du Canada, composée de représentants des ministères des Affaires étrangères et du Commerce international, de la Justice et de la Défense nationale, a pris une part active aux discussions.

Tel qu'on le conçoit actuellement, le statut de la cour obligerait toutes les parties à extraditer et déférer devant la cour les personnes accusées de violations graves du droit humanitaire international, par exemple le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Il reste cependant un certain nombre de questions de fond à résoudre, notamment la relation entre la cour et le Conseil de sécurité, les crimes au regard desquels la cour aura compétence, la procédure criminelle à suivre, et la primauté de la cour sur les tribunaux nationaux. L'intérêt porté à la création d'un tel organisme s'est intensifié depuis la constitution de tribunaux spéciaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda.

Le rapport de la réunion d'août 1996 du comité préparatoire recommande à la Sixième Commission des Nations Unies la tenue de réunions pendant neuf autres semaines (probablement en trois séances). Il recommande également l'organisation en 1998 d'une conférence diplomatique pour la négociation du traité qui établira la cour.

Le Canada soutient ardemment la création d'une cour criminelle internationale, et continuera de participer activement aux délibérations de l'ONU sur cette question.